



LES RENCONTRES TECHNIQUES DE L'AMF

INVITATION VISIOCONFÉRENCE

Loi de finances pour 2021

Présentation et décryptage des principales dispositions
concernant le bloc communal

et

Analyse des résultats de l'enquête de l'AMF
sur les conséquences financières de la crise sanitaire

Mardi 9 février 2021

9h30 - 12h30



Visioconférence sur la loi de finances pour 2021

Avec l'intervention de **Philippe Laurent** et de **Antoine Homé**, respectivement président et rapporteur de la commission des Finances et fiscalité locales de l'AMF.

La loi de finances pour 2021 fixe les objectifs en termes de déficit public. Au-delà, le texte comporte de nombreuses dispositions concernant les communes et leurs intercommunalités. La présentation abordera les mesures adoptées sur les ressources fiscales, les dotations ainsi que d'autres mesures d'envergure comme l'automatisation du FCTVA ou le plafonnement des ressources affectées à certains opérateurs de l'État en lien avec la gestion locale.

L'enquête sur les conséquences financières de la crise sanitaire sur les budgets des communes et de leurs intercommunalités interroge sur l'impact de la crise sur les recettes locales et sur l'évolution des dépenses de fonctionnement, mais aussi sur les mesures fiscales et tarifaires envisagées pour le budget 2020 et/ou 2021. Cette matinée sera aussi l'occasion de faire connaître les moyens mis en œuvre par les communes et leurs intercommunalités pour faire face à la crise.

Inscription préalable obligatoire auprès de finances@amf.asso.fr
Un lien de connexion vous sera envoyé ultérieurement.

L'AMF est une association reconnue d'utilité publique créée en 1907. Elle regroupe plus de **34 000** adhérents (maires et présidents d'intercommunalité).